

LE
GRAND
DÉBAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST NOUS

L'ENERGIE AU SERVICE DE TOUS

**Groupe des élus communistes de Nantes
Métropole**

Date d'envoi 30/03/2017

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

À QUELLE QUESTION DU GRAND DÉBAT SE RAPPORTE VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

Ⓒ Question 1 – Quels modes de vie ?

Ⓒ Question 3 – Quels accès à l'énergie ?

Ⓒ Question 2 – Quels paysages ?

Ⓒ Question 3 – Quelles innovations ?

Groupe des élus communistes
de Nantes Métropole

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS (champ obligatoire)

Mireille PERNOT :

Vice-présidente de Nantes Métropole, conseillère municipale de la ville de Rezé.

Aymeric SEASSAU :

Conseiller de Nantes Métropole, adjoint au Maire de Nantes.

Jean-Jacques MOREAU :

Conseiller de Nantes Métropole, conseiller municipal de la Ville de Nantes.

Katell FAVENNEC :

Conseillère de Nantes Métropole, conseillère municipale de la Ville de Nantes.

Marie-Annick BENATRE :

Conseillère de Nantes Métropole, adjointe au Maire de Nantes.

Nathalie BLIN :

Conseillère de Nantes Métropole, conseillère municipale de la Ville de Nantes.

Robin SALECROIX :

Conseiller de Nantes Métropole, conseiller municipal de la Ville de Nantes.

Sandrine DUPORT :

Conseillère à Nantes Métropole, conseillère municipale de la ville de Saint Herblain.

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE****L'énergie un droit fondamental !**

Pour les élus du groupe communiste de Nantes Métropole, l'énergie est indispensable à la vie moderne et son accès pour tous un droit fondamental, au même titre que l'accès à l'eau potable. Il s'agit d'un préalable avant de parler énergie et transition énergétique.

Aussi, nul ne doit en être privé pour cause de pauvreté, de misère ou d'exclusion. Il protège ou pérennise l'accès à d'autres droits fondamentaux : l'accès aux soins, à la santé, à l'éducation, à l'eau, au travail... Malheureusement encore aujourd'hui 80 % des ressources énergétiques de la planète sont consommées par 20 % de la population mondiale. Or la population mondiale devrait atteindre 9 Milliards en 2050 et si nous avons comme exigence de faire du droit à l'énergie un droit vital, il faudra produire plus d'énergie afin de couvrir les besoins des populations et cela dans un contexte où les gaz à effet de serre pourraient avoir des conséquences irrémédiables sur notre mode de vie. La priorité est donc bien de travailler à un recul massif de l'utilisation des énergies fossiles émettrices de GES (gaz à effet de serre) qui représentent à l'heure actuelle environ 84 % de la production d'énergie planétaire.

L'union européenne qui représente à peine plus de 12% des émissions mondiales s'est fixée lors de la Cop 21 l'engagement de réduire ses GES de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990. La France s'est fixée récemment, dans le cadre de la loi de transition énergétique, ce même objectif et une diminution de 30% de la consommation de ressources fossiles en 2030.

L'origine de la consommation énergétique totale en France en 2011 se répartie comme suit : 46% de produit pétrolier, 20% de gaz, 3% Charbon ; 9% ENR, 22% Electricité (avec 77% de nucléaire, soit 18% du total). La consommation d'énergie fossile est donc majoritaire en France, avec 69% de l'énergie finale consommée.

Une question s'impose à nous, élus des collectivités territoriales, quelles mesures pouvons-nous prendre pour aller vers la transition énergétique dans nos territoires ? Posant cette question nous ne pouvons toutefois ignorer que les grands enjeux énergétiques sont en premier lieu des enjeu nationaux que l'on ne peut réduire localement sous peine de nier la réalité du système de production, d'acheminement et de stockage énergétique. Sous peine aussi, de favoriser les inégalités territoriales en matière de production et de mettre à bas l'égalité d'accès et la péréquation tarifaire. La volonté légitime de donner plus de place aux collectivités locales ou aux usagers ne doit pas fragiliser, voire mettre en cause la cohérence nationale de l'organisation du secteur électrique, seul à même de garantir l'égalité de traitement.

Reste pour autant à la métropole de mettre en place des politiques ambitieuses, en vertu de ces compétences, en termes de déplacements, d'habitat, d'aménagements urbains, d'aide à l'agriculture, de traitement des déchets, d'eau et d'assainissement, et de production locale.

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**Electricité attention aux faux semblants**

Aujourd'hui 22% de l'énergie française est électrique. Pour la produire, nous utilisons **7% de combustibles avec le gaz, le charbon, le pétrole qui produisent des gaz à effet de serre**, 12% d'hydraulique, 3% d'éolien et 1% de photovoltaïque. Le reste des 77% de la production étant assuré par le nucléaire. **En termes d'émission de gaz à effet de serre, la production électrique représente donc moins de 2% du bilan total des GES Français.**

Localement la question du maintien de Cordemais se pose. Cet outil, déjà existant permet de passer certains pics de production notamment l'hiver. Elle est aujourd'hui indispensable pour sécuriser l'alimentation électrique du grand ouest et son avenir peut-être garanti en la transformant en centrale fonctionnant avec de la biomasse produite par l'ensemble des collectivités environnantes.

Pourtant, lorsque l'urgence climatique est invoquée les premières solutions proposées sont souvent les énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien. Pour les communistes, si augmenter leurs parts de production est une bonne chose, ça n'est absolument pas la solution la plus efficace dans l'immédiat. L'intermittence de ces modes de production doit être abordée, l'électricité se stocke très mal et un réseau même européen d'acheminement électrique serait bien différent de celui d'aujourd'hui si l'on voulait exploiter pleinement ce mode de production. Il nécessiterait des lignes internationales au moins 10 fois plus puissantes.

De plus, si la production dite « locale » au même titre que les aliments paraît être une idée intéressante, avec une multitude de petites productions, il ne faut pas oublier que pour qu'elle fonctionne à grande échelle, l'ensemble du réseau doit y être adapté car l'énergie produite doit être instantanément consommée. **Bien sûr, tout est imaginable, mais les réalités financières et logistiques ne peuvent être effacées du débat. Concrètement, la question de la péréquation tarifaire, doit être au cœur de la question.**

Vous l'aurez compris pour notre groupe la sortie du nucléaire n'est pas une option dans l'état actuel des technologies. En effet, pour nous, aujourd'hui, **l'Allemagne le démontre à grande échelle, sortir du nucléaire implique forcément d'ouvrir de nouvelles centrales à charbon et à gaz.** Le cas allemand démontre qu'en matière d'électricité le mix énergétique avec le nucléaire reste indispensable, le remplacer par de l'éolien et du photovoltaïque, le tout accompagné d'une diminution de la consommation tient de l'impossible.

Pour autant, ce qui n'est pas possible aujourd'hui, ne veut pas dire impossible demain ! Il nous faut continuer de soutenir la recherche, vers l'énergie marine et vers toutes les formes d'énergies nouvelles. Dans ce département maritime, nous avons des atouts industriels et scientifiques pour y contribuer. Présent ici également, le groupe Airbus a de grandes responsabilités à assumer dans la recherche des carburants alternatifs au pétrole dans l'aéronautique.

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**Le transport, charnière de la transition**

Les transports consomment près de la moitié de ces énergies fossiles avec 44% (30% de l'énergie finale). Ils sont assurés à 92% par du pétrole. **Le transport est le secteur le plus émetteur de GES, c'est donc dans cette direction qu'il faut se tourner prioritairement.**

A Nantes Métropole les élus communistes ont toujours soutenu l'investissement en faveur des transports en commun, comme ils ont toujours soutenu et poussé les actions en faveur d'une meilleure accessibilité à ces modes de transports (tarification sociale).

Aujourd'hui, il nous faut poursuivre ce mouvement, qui comme de nombreuses politiques publiques se heurte au manque de moyens alloués par l'Etat.

Renforcer l'offre de transport en commun en cohérence avec la demande, privilégier le rail, les voies en site propre et les véhicules plus écologiques, nous nous y employons déjà, renforçons le demain.

Il est aussi indispensable de travailler en cohérence avec les intercommunalités voisines, le département et la région, afin de favoriser un développement équilibré du territoire et la densification des centres urbains.

Les déplacements doux accompagnés d'une politique de restriction de la circulation automobile dans l'hyper-centre de Nantes répondent bien aux problèmes des centres villes des grandes agglomérations et permettront à terme de réduire l'usage de la voiture individuelle. L'usage des modes doux ne répond cependant qu'à une partie des problématiques et doit être accompagné par un fort développement des transports publics.

Pour convaincre toujours plus d'usagers, les réseaux de transports en commun doivent être confortables, accessibles, fiables, avoir des fréquences plus importantes et une tarification attractive pour tous. Pour Nantes Métropole, l'objectif est d'offrir un maillage efficace et cadencé desservant l'ensemble des zones urbaines avec différents lieux d'interconnexion entre les modes de locomotion. Train, Tram, Busway, chronobus et bus, les solutions sont là. Et notre agglomération ne pourra pas se priver d'un grand réseau structurant faisant usage de l'étoile ferroviaire afin de desservir l'ensemble de son aire urbaine qui dépasse aujourd'hui déjà très largement ses frontières administratives.

Pour ce qui est du transport de marchandise, il passe à 90% par la route pourtant d'autres solutions sont possibles avec le rail ou les fleuves mais la logistique et la réglementation doit suivre. Le fret fluvial et ferroviaire, par leurs performances énergétiques et leurs faibles émissions en CO₂, peuvent grandement contribuer à la transition énergétique, en limitant le transport par camion. Assurer un report modal de la route vers les fleuves et le rail, nécessite une réorganisation du secteur que seule la puissance publique peut mettre en œuvre. De ce point de vue, l'Etat doit inciter mais aussi contraindre, et l'écotaxe doit être mise en place pour les poids lourds.

Le site de la Roche Maurice du Grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire situé sous le pont de Chevire est déjà interconnecté avec le réseau SNCF et le périphérique Nantais. Il pourrait à l'avenir devenir un centre logistique majeur pour le transport de marchandise. Une politique incitative et la création des outils indispensables au fonctionnement d'un tel lieu doivent être mises à l'étude.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Habiter mieux et consommer moins

Deuxième secteur qui émet des GES (25%), le bâtiment. Il est aussi le secteur qui consomme le plus d'énergie finale (44%). L'habitat et le tertiaire sont de gros consommateurs de combustibles fossiles également. Ce secteur constitue donc un gisement d'économie d'énergie et des possibilités de réduire nos émissions de CO2 en remplaçant les énergies fossiles par le transfert d'usage vers l'électricité ou par la production de chaleur renouvelable par exemple. C'est donc bien aussi dans ce secteur qu'il faut agir si l'on veut répondre à l'objectif de la loi pour la croissance verte qui a fixé une réduction par deux de notre consommation énergétique d'ici 2050. La rénovation thermique est donc une impérieuse et urgente nécessité. La France compte 29.6 millions de logements dont 65 % ont été construits avant 1975.

Habitat indigne et précarité énergétique sont deux enjeux qui fragilisent les plus modestes et sur lesquels nous devons agir rapidement si nous en avons les moyens. Il existe déjà des aides à la rénovation énergétique. Cela va dans le bon sens, il faut les maintenir et faire en sorte qu'elles ne soient plus seulement destinées à la rénovation du logement privé. Ce type de mesures doit être étendu aux parcs des logements sociaux. En effet, la situation financière des bailleurs sociaux ne leur permet actuellement pas de faire front simultanément à la construction de nouveaux logements et à la nécessaire amélioration du parc ancien.

Pour conclure

La métropole nantaise a des marges pour agir concrètement en faveur de la transition énergétique mais elle ne maîtrise pas l'ensemble des questions, c'est à l'Etat de prendre à bras le corps les questions énergétiques. Nous pouvons être efficaces dans le cadre de nos compétences, et ce grand débat peut et doit nous amener à être plus inventif, plus performant en la matière, pour cela nous devons agir pour :

- Arrêter la casse de l'outil industriel et préparer nos industries à la transition.
- Stopper la déréglementation de l'électricité pour une véritable maîtrise publique qui assure le droit à l'énergie pour tous.
- Promouvoir l'économie circulaire et mettre fin à l'obsolescence programmée.
- Imposer une responsabilité aux entreprises dans les économies de matières premières et d'énergie, et dans la recherche de solutions alternatives.
- Développer et rénover le système ferroviaire et les transports publics.
- Débloquer des moyens plus importants pour la rénovation et l'isolation des bâtiments.

L'enjeu est grand et il ne sera pas résolu, comme par magie, par les bonnes volontés individuelles, ni par des objectifs normatifs, qui sont autant d'injonctions à faire et à être, et qui ne révèlent rien de moins que de nouveaux enjeux de consommation bien éloignés du rôle que nous entendons donner au citoyens. Nous devons, à notre échelle, en passer par des chartes avec les entreprises de l'agglomération, nous pensons particulièrement aux grandes surfaces commerciales, mais pas seulement, afin qu'elles cessent le grand gaspillage et la débauche d'énergie.